

Étude d'inventaire de zones humides

Dans le cadre de la démarche d'élaboration du **Plan Local Urbanisme Intercommunal**, la commune de Marans a confié à la **Communauté de Communes Aunis Atlantique** la réalisation de l'inventaire communal des zones humides, du réseau hydrographique et des plans d'eau.

En effet, le futur document d'urbanisme (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) doit respecter les consignes données par différents documents réglementaires notamment le **Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)** qui préconise la réalisation d'un inventaire des zones humides.

Ce complément d'étude vise à mieux connaître les surfaces en zone humide et leur intérêt. Pour ce faire, la démarche sera confiée à l'UNIMA (inventaire de terrains, cartographie, saisie des données) qui engagera cet inventaire en concertation avec les acteurs locaux courant décembre 2017. Il sera amené à organiser diverses réunions d'informations et à prospecter sur l'ensemble des parcelles de la commune.

Contact : 05 46 01 10 29